



Procès-verbal de la 8^e assemblée des délégués 2021

Mardi 8 juin 2021, 11h00, hôtel Olten, Zentrum im Winkel, Bahnhofstrasse 5, 4601 Olten

Présidence :	Erich Hirt, président FPS ap
Présents :	Micheline Guerry, membre d. com. FPS ap / Formation romande des cadres communaux Corinne Marrel, membre du comité FPS ap / Association suisse des employés de commerce Heinz Nievergelt, membre du comité FPS ap Matteo Oleggini, membre d. com. FPS ap / Groupement suisse pour les régions de montagne Claudia Hametner, déléguée de l'Association des Communes Suisses Dr. Manfred Linke, délégué de la Conférence Suisse des secrétaires municipaux Brigitte Schweizer, déléguée Branche Administration publique (ov-ap) Daniel Wüst, délégué du canton des Grisons Simon Theus, président de la commission AQ Pierre Bersier, vice-président de la commission AQ
Procès-verbal :	David Ammann, secrétariat FPS ap
Excusé-e-s :	Gabi Portmann, membre du comité FPS ap / VWBZ Daniel Duss, membre de l'Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale Thomas Egger, Groupement suisse pour les régions de montagne Martin Heimgartner, Association pour les finances et la comptabilité publiques Thomas Kollegger, bureau du personnel du canton des Grisons Carmela Schürmann, Association suisse des services des habitants Christian Bürki, Helmut Corpataux, Adrian Hauser, Anne-Marie Pulver, membre de la commission AQ

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 juin 2020 (envoyé sous forme électronique)
 - Approbation
2. Rapport annuel 2020
 - Approbation
3. Comptes annuels 2020
 - Approbation
 - Prise de connaissance du rapport de révision
 - Décharge au comité
4. Cotisations des membres 2022
 - Fixation
5. Budget 2021
 - Approbation

6. Élections
 - Organe de révision
7. Divers
 - Motions des membres

Accueil et ouverture

Le président souhaite aux délégués présents, aux membres du comité ainsi qu'au président et au vice-président de la commission AQ la bienvenue à la 8^e assemblée des délégués (AD) de l'association FPS ap à Olten. Il est heureux que l'AD de cette année puisse à nouveau avoir lieu en présentiel malgré les mesures sanitaires.

Le président indique les personnes excusées et signale la liste de présence ainsi que le droit de vote. Sept personnes représentant leur organisation dans le cadre de l'AD sont autorisées à voter.

Les membres ont reçu la convocation avec l'ordre du jour et les annexes début mai 2021. Aucune proposition de membre n'a été reçue.

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 juin 2020 (envoyé sous forme électronique)

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 juin 2020 rédigé en allemand et/ou en langue française est approuvé.

2. Rapport annuel 2020

Le président indique que le rapport annuel donne un bon aperçu des activités de l'association FPS ap et de la commission chargée de l'assurance-qualité au cours de l'année passée et revient brièvement sur quelques points clés. Il est important pour lui de signaler également que le comité doit être complété par d'autres représentants des organes responsables. Il prie les délégués présents de discuter au sein de leurs comités de la mise en place d'une représentation au comité de la FPS ap.

Décision :

Le rapport annuel 2020 rédigé en allemand et/ou en français est approuvé.

3. Comptes annuels 2020 avec rapport de révision

Le directeur commente brièvement les comptes annuels. Les comptes annuels affichent, à la clôture, des actifs et passifs de Fr.158 386.00, avec un bénéfice de Fr. 18 071.05 (année précédente : perte de Fr. 23 522.47). Les fonds propres au 31.12.2020 s'élèvent à Fr. 43 508.25 (année précédente : Fr. 67 030.72).

Les revenus sont alimentés par les taxes d'examens et la contribution du SEFRI, cette dernière étant encore provisoire à la date de clôture des comptes. Après le décompte définitif du SEFRI du 7 mai 2021, la participation de la Confédération s'élève à Fr. 228 958.00, ce qui correspond à 60% des coûts donnant droit à une subvention et Fr. 800.- en moins sur la contribution provisoire.

Les comptes annuels 2020 de l'Association FPS ap ont été révisés par la société ROD Treuhand AG. Sur la base du rapport du 10 mars 2021, l'organe de révision n'est tombé sur aucun élément permettant de conclure que les comptes annuels 2020 ne correspondent pas à la loi et aux statuts. Le rapport de révision est inclus dans le rapport annuel 2020.

Le président transmet ses remerciements à la comptable pour la bonne tenue des comptes.

Décision :

Après la communication du rapport de l'organe de révision, les comptes 2020 sont approuvés et décharge est accordée au comité.

4. Cotisations des membres 2022

Le comité est d'avis que les cotisations de membre 2022 ne doivent pas changer et doivent donc rester à Fr. 500.-.

Décision :

Le montant de Fr. 500.- pour la cotisation de membre 2022 est approuvé.

5. Budget 2021

Le directeur commente brièvement les comptes annuels. Le budget 2021 repose sur une hypothèse de 90 candidat-e-s. Il prévoit un bénéfice de Fr. 7 000.

Le prêt de l'Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale (Verwaltungsweiterbildung Zentralschweiz VWBZ) à hauteur de Fr. 25 000.- a pu être remboursé au 31 décembre 2020 et le prêt à hauteur de Fr. 50 000.- de la Société des secrétaires communaux et les administrateurs du canton de Zurich (Verein Zürcher Gemeindeschreiber und Verwaltungsfachleute VZGV) a été dans l'intervalle remboursé au 31 mai 2021. Les éventuels manques de liquidités à venir peuvent être comblés par des avances de la contribution du SEFRI.

Décision :

Le budget 2021 est approuvé.

6. Élections

Élection de remplacement au comité

Peu avant l'assemblée des délégués, le président a été informé que des changements étaient survenus au comité de l'ov-ap. Il passe la parole à Heinz Nievergelt.

Celui-ci informe l'assemblée qu'il va bientôt se retirer du comité de la FPS ap en raison de son départ à la retraite, car il ne siège plus non plus au comité de la branche Administration publique ov-ap. La branche ov-ap a annoncé qu'elle aimerait détacher la vice-présidente Brigitte Schweizer au comité. Mais étant donné que les accords ad hoc sont encore nécessaires au niveau interne, l'élection de remplacement n'est pas possible lors de la présente AD.

Gabi Portmann a également indiqué au président ces dernières semaines qu'elle quittait également le comité pour des raisons professionnelles. La VWBZ s'efforcera de trouver la personne adéquate pour lui succéder.

En ce qui concerne les autres représentations des organes responsables au comité, le président s'adressera, comme déjà mentionné au point 2, à leurs comités respectifs.

Élection de l'organe de révision

Le comité propose à l'AD d'élire la société ROD Treuhand AG comme organe de révision pour une année supplémentaire.

Décision :

ROD Treuhand AG est élue comme organe de révision de l'Association FPS ap pour une année supplémentaire.

7. Divers

Commission d'Assurance Qualité (commission AQ)

Le président de la commission AQ, Simon Theus, rend compte des nouveautés au sein de la commission. La commission comprend un nouveau membre, M. Christian Bürki. Les quatrièmes examens professionnels fédéraux auront lieu du 14 au 16 juin 2021 avec 110 candidat(e)s et en cinq endroits différents (Saint-Gall, Brugg, Zurich, Lucerne, Bellinzona). 31 groupes d'experts, c'est-à-dire 62 expert-e-s aux examens, sont chargés de faire passer les examens professionnels fédéraux. Nous avons pu recruter pour cette année 29 nouveaux/nouvelles expert-e-s. 13 candidat-e-s italophones se présentent aux examens cette année mais aucun candidat-e- de Suisse romande. Des candidat-e-s francophones sont par contre attendu-e-s pour l'année prochaine. Les membres de la commission AQ visiteront les sites, comme chaque année.

Le 29 juin 2021 aura lieu la séance d'attribution des notes de la commission AQ, à l'occasion de laquelle les résultats de l'examen seront adoptés. Le même jour se déroulera l'échange annuel avec les prestataires accrédités. Cette rencontre a pour but d'échanger des informations et d'améliorer la qualité.

La commission AQ s'est largement consacrée ces derniers mois au développement de l'examen professionnel fédéral. Bien qu'elle ait été envisagée pendant un certain temps, il a finalement été renoncé à la révision partielle du règlement d'examen après avoir consulté le SEFRI et les principales modifications sont apportées dans le cadre d'une « mini révision ».

Simon Theus remercie pour terminer les délégués, le comité, le président de l'association et le secrétariat d'examen pour la collaboration constructive, la confiance témoignée et les moyens mis à disposition. Erich Hirt le remercie également et se réjouit de la très bonne collaboration orientée solutions avec le président et avec l'ensemble de la commission AQ.

Prise de parole des délégués

Manfred Linke remercie tous les responsables de leur engagement pour l'Association FPS ap. Il constate que la formation ne cesse de prendre de la valeur et qu'il y a pénurie de personnel qualifié dans l'administration publique. Il aimerait que le président de la commission AQ dise quelle évolution la commission prévoit.

Simon Theus explique que la commission AQ ne peut pas procéder à une évaluation définitive. Il constate personnellement que le nombre de femmes employées dans les administrations est en hausse, ce que confirme le nombre de candidats et de candidates à l'examen professionnel fédéral. L'administration essaie d'être attrayante pour les femmes de retour sur le marché du travail et en proposant des emplois à temps partiel. Le brevet fédéral doit lui aussi contribuer à offrir aux jeunes professionnels de l'administration publique des chances d'évolution professionnelle. Erich Hirt ajoute qu'il constate lui aussi que la relève est insuffisante dans l'administration publique, raison pour laquelle il faudrait agir déjà au niveau de la formation de base.

Le vice-président de la commission AQ Pierre Bersier confirme que c'est également le cas en Suisse romande. Il est important pour lui de réitérer ses remerciements au président de la commission AQ ainsi qu'au secrétariat pour leur énorme travail et leur engagement sans faille.

Divers

Erich Hirt parle de la remise des diplômes du 27 août 2021 qui ne pourra pas avoir lieu dans les locaux disponibles de la commune de Kerzers en raison de la situation sanitaire. L'alternative envisagée pour la cérémonie est la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) de Brugg-Windisch. Il prie les personnes présentes d'informer leur organisation de la tenue de cette fête. Il indique également la date de la prochaine AD ordinaire qui est fixée au jeudi 9 juin 2022.

Plus personne ne souhaite prendre la parole.

Le président remercie toutes les personnes présentes d'être venues ainsi que pour la bonne collaboration l'année passée. Il se réjouit que plusieurs délégués participent au repas qui suit l'assemblée et leur permettra d'échanger. Il souhaite à toutes les personnes présentes un bel été ainsi qu'un bon retour à la maison et clôt l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 11h55

Olten, le 8 juin 2021

Pour le procès-verbal :

David Ammann, directeur de l'association FPS ap